

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « MARATA INTERNATIONAL PETROLEUM »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré Petro-ivoire, Lot 4170, Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 04 avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARATA INTERNATIONAL PETROLEUM »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger:

- Vente d'hydrocarbures (Pétrole) ;
- Vente de gaz.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Cinq-mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody Angré Petro-ivoire, Lot 4170, Ilot 332

Dirigeant(s) M SORE LACINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04290 du 17/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°29818/GTCA/RC/2023 du 17/04/2023

